



BEH - BULLETIN ÉPIDÉMIOLOGIQUE HEBDOMADAIRE

Ligne éditoriale

Le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) est une revue à comité de lecture éditée par Santé publique France.

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Établissement public de l'État sous tutelle du ministre chargé de la santé créée par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations.

Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions : l'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ; la veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ; la promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ; le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ; la préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ; le lancement de l'alerte sanitaire.

Le BEH est en libre accès sur le site de Santé publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/>

Le numéro complet et chacun des articles sont également téléchargeables gratuitement en version PDF et HTML.

Il est possible de s'abonner gratuitement à la Lettre d'information du BEH annonçant chaque nouvelle parution et permettant d'accéder gratuitement au numéro :

<https://www.santepubliquefrance.fr/newsletters/abonnements-aux-newsletters>

Un **Comité de rédaction**, composé de 12 membres de Santé publique France et de 10 membres extérieurs, définit la ligne éditoriale, garantit la qualité scientifique des contenus et veille à la cohérence des thématiques abordées. Il veille également au respect des dispositions éthiques, légales et réglementaires dont relèvent les études présentées. La revue paraît sous la responsabilité morale et juridique de la Directrice de publication, Laetitia Huiart, Directrice scientifique de Santé publique France.

Les membres du Comité de rédaction du BEH ne sont pas rémunérés.

Travaux publiés

Le BEH publie des travaux d'auteurs aussi bien externes à Santé publique France qu'internes à l'Agence. Les auteurs ne sont pas rémunérés pour leur publication. Ces travaux doivent aider à la décision et à l'action en santé publique. Il s'agit principalement de résultats de

surveillance, d'investigations, d'enquêtes épidémiologiques ou d'évaluations de risque, basés sur des données quantitatives. Il peut s'agir occasionnellement de données quantitatives ou qualitatives provenant d'autres disciplines (sociologie...), lorsqu'elles apportent un éclairage complémentaire.

D'autres types de travaux (revues de la littérature, évaluations d'actions, descriptifs de programmes ou de systèmes de surveillance...) peuvent aussi être acceptés par le Comité de rédaction, notamment dans le cadre de numéros thématiques.

Les travaux soumis doivent concerner la santé publique en France : sans être nécessairement d'ampleur nationale, leur intérêt ou exemplarité pour l'échelon national seront mis en perspective. Des données concernant d'autres pays peuvent être publiées, dès lors qu'elles présentent un intérêt en santé publique pour la France, en termes d'impact ou à titre comparatif.

Cible : Professionnels de santé et acteurs de santé publique.

Comité de lecture

Tous les articles proposés au BEH, y compris ceux des numéros thématiques, sont soumis à relecture critique par deux lecteurs, indépendants du Comité de rédaction, et ce de manière anonyme, en « double aveugle ». Les versions acceptées à l'issue du processus de relecture sont adressées au Directeur de publication pour autorisation de publication.

La liste des relecteurs ayant contribué à ce processus de validation est publiée chaque année dans le BEH.

Cas particulier : les articles en publication rapide

À des fins de diffusion rapide de résultats nouveaux, éventuellement préliminaires et apportant de l'information dans un contexte d'urgence sanitaire (alerte, émergence, événement ou crise sanitaire importante...), le BEH accepte des articles courts (2 000 à 2 500 mots environ) répondant à ces critères. Pour garantir à la fois leur rapidité de publication et leur qualité scientifique, leur processus de publication, accéléré, comporte une seule relecture anonyme par un pair, puis la validation, dans un délai bref, par un membre du Comité de rédaction, de la version finale révisée.

Types de numéros

Les numéros sont :

- soit des numéros de base composés d'articles soumis spontanément ;
- soit des numéros thématiques, conçus par un ou plusieurs coordinateurs et dont le sommaire est discuté et approuvé par le Comité de rédaction. Les éléments composant ces numéros (articles, perspective, éditorial, focus...) sont sollicités auprès des auteurs par le coordinateur.

Certains numéros peuvent être bilingues (français-anglais) lorsque leurs contenus justifient tout particulièrement une diffusion internationale.

Les numéros Hors-série

Occasionnellement le BEH publie des numéros Hors-série dont le contenu n'est pas sous la responsabilité du Comité de rédaction, mais du seul éditeur (Santé publique France). Les articles qui y sont publiés n'ont pas nécessairement été soumis à relecture critique en double aveugle.

Reprises et reproductions

Les articles parus dans le BEH peuvent être repris dans d'autres supports avec l'accord préalable des auteurs et de Santé publique France, et sous réserve de la citation exacte et complète de la source BEH. Par ailleurs, les auteurs sont informés que leurs articles sont susceptibles de faire l'objet d'un ou plusieurs plan(s) de diffusion à des professionnels de santé.

Archivage

Les anciens numéros du BEH sont accessibles sur la page du site Internet de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/revues/beh/bulletin-epidemiologique-hebdomadaire>

Chaque numéro est catalogué et indexé dans le Portail documentaire de Santé publique France accessible depuis le site Internet et à l'adresse : <https://portaildocumentaire.santepubliquefrance.fr/>